



Responsable du Pôle forêt (H/F)

Description de l'emploi :

La Communauté de Communes Cœur du Var - 83340 Le Luc - Var - 120 Agents

Territoire de 11 communes représentant plus de 42000 habitants, situé au centre du département du Var, à 45 min de Toulon et Saint Tropez, à 1h d'Aix en Provence et Nice.

Recrutement par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle - Poste à pourvoir le 1^{er} juin 2021

L'intercommunalité œuvre depuis plus de 35 années à la protection de la forêt et de toute la biodiversité qu'elle abrite. L'intercommunalité s'étend sur **45 000 ha** dont **32 000 ha** d'espaces naturels (forêt et landes) soit **71% de notre territoire**.

Le maillage de Défense des Forêts Contre les Incendies prescrit par le PIDAF Cœur du Var s'étend sur 11 communes : **Besse, Cabasse, Carnoules, Le Cannet, Flassans, Gonfaron, Le Luc, Les Mayons, Pignans, Puget Ville et le Thoronet**. Il est au centre du département du Var, il est traversé par les autoroutes A57 et A8.

L'objectif principal du Responsable du pôle forêt est d'assurer la mise en œuvre du Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF) « Cœur du Var » pour protéger et aménager les espaces forestiers.

Missions

Sous l'autorité Directeur Général des Services, le(a) responsable du Pôle Forêt aura pour missions

1. Assurer le pilotage de la compétence Forêt :

- Définir et mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière de protection et de valorisation de la forêt sur le territoire et notamment mettre en œuvre le PIDAF Cœur du Var
- Mettre en place une gouvernance cohérente de l'ensemble des projets liés à la Forêt avec les acteurs du territoire (COTECH, COPIL, commission forêt ou simple travail en transversalité)
- Assurer la représentation de la collectivité auprès des partenaires techniques
- Assurer la préparation, la gestion et le suivi du budget dédié à cette compétence
- Mobiliser les financements dédiés et nécessaires auprès des différents partenaires (Etat, Région, Département, Europe) et en assurer la gestion administrative

2. Assurer la mise en œuvre et la révision du PIDAF Cœur du Var :

- Assurer la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du PIDAF ainsi que l'animation et le suivi
- Superviser la mise à jour la base de données cartographique des ouvrages DFCl, en fonction des relevés GPS
- Elaborer, piloter et assurer le montage technique et administratif des programmes de travaux du PIDAF et DFCl
- Réaliser, chaque année, en moyenne 300 ha de travaux forestiers (création, mise aux normes et entretien) et procéder à la réfection des pistes notamment suite aux fréquentes intempéries
- Concilier la réalisation des travaux DFCl et les nombreux périmètres de protection environnementaux
- Assurer les réceptions opérationnelles, techniques et financières des travaux
- Assurer la sécurisation du foncier : renforcer la mise en place des servitudes DFCl afin de clarifier l'intervention de la collectivité et de sécuriser l'éligibilité aux financements DFCl

3. Mettre en place des contrats NATURA 2000

- Mobiliser les financements Natura 2000 sur le périmètre du DOCOB Plaine et Massif des Maures
- Assurer la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des travaux respectant les cahiers des charges Natura 2000

4. Définir et mettre en œuvre le Plan d'Orientation Pastoral

- Assurer le suivi de la convention avec le syndicat du massif des maures et la mise en œuvre du plan d'actions
- Une démarche similaire devra être menée sur le massif Centre Sud afin que l'ensemble du territoire soit couvert par un POPI et dispose d'un plan d'actions pastorale

5. Assurer la promotion et la valorisation de la ressource en bois et de la forêt

- Concevoir et animer des projets afin de mobiliser la ressource en bois
- Participer aux démarches initiées par d'autres partenaires ayant trait à la promotion et la valorisation de la ressource bois et de la forêt : Mise à jour de la Charte Forestière du Massif des Maures (syndicat mixte du massif des Maures et les COFOR) ; Pilotage de nouvelles actions dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique du Massif des Maures (syndicat mixte du massif des Maures) ; Schéma de desserte forestière ; Projet de réhabilitation de châtaigneraies (SPCV) ; Vie de l'association Maures Bois Energie

6. Assurer le développement d'un réseau de communication radio spécifique à la DFCI

- Faire un audit du réseau radio existant
- Proposer une alternative technique compatible avec les autres réseaux type Var Orange et réseaux des polices municipales et services techniques.
-

7. Assurer la gestion et l'encadrement de la CUMA Forestière du Centre Var

- Gestion administrative, statutaire et comptable
- Encadrement des personnels de la CUMA
- Préparation des investissements liés à la modernisation des matériels devant réaliser les travaux forestiers prévus au PIDAF Cœur du Var, gestion du parc matériel et des règles de sécurité.

Formation, expérience et connaissances

Formation – expérience :

Niveau Bac+3 minimum ou équivalent dans le domaine forestier et/ou justifiant d'une expérience de 5 ans minimum au cours duquel vous avez pu acquérir les connaissances nécessaires à la mise en œuvre des actions concernant la gestion et la conservation des écosystèmes forestiers méditerranéens, l'élaboration de projets concertés dans les domaines de la protection de la forêt contre les incendies et l'animation d'un PIDAF.

Connaissances :

- Du fonctionnement, des instances, processus et circuits de décisions des collectivités territoriales.
- De la commande publique et des finances publiques
- De la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des travaux forestiers et de génie civil DFCI
- De la sylviculture et de la flore méditerranéenne
- Des partenaires incontournables dans le domaine forestier institutionnels : ONF, CNPF, COFOR, Etat, Région, Département, syndicats des propriétaires forestiers, professionnels de la filière bois
- Des dispositifs de financement de projets liés à la protection contre l'incendie ou aux travaux forestiers (notamment Programme de Développement Rural Régional, Feader, ou dossiers de subventions cofinancement Région /Département.)
- Réglementations dans les domaines : DFCI, forestier, environnement, urbanisme, aménagement rural et foncier.

Savoir-faire

- Maîtriser la méthodologie et la conduite de projet
- Capacité d'analyse, de synthèse et de coordination
- Animation de réunion et prise de parole en public (pilotage réunion, COTECH, COPIL, Commissions)
- Maîtrise indispensable SIG (ex : Mapinfo- QGIS) ou géoconsult
- Capacités à mobiliser les acteurs du territoire
- Gestion de dossiers multi partenariaux
- Maîtrise des aspects rédactionnels (rapport, synthèse...)
- Maîtriser les outils informatiques les logiciels de bureautique (word, excel, powerpoint),

Savoir-être

- Savoir combiner les dimensions opérationnelles et stratégiques
- Forte capacité à anticiper, réactivité
- Rigueur administrative
- Autonomie
- Travail en équipe
- Capacité d'organisation et de maîtrise des délais imposés
- Qualité relationnelle
- Permis B exigé

Conditions d'emploi

- Poste de catégorie A filière technique ou administrative à temps complet
- Recrutement par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle
- Régime indemnitaire (RIFSEEP), Prise en charge garantie prévoyance, Attribution Tickets KADEOS
- Poste basé au Luc en Provence
- Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser jusqu'au **12/03/2021** à Monsieur le Président – Communauté de Communes Cœur du Var – Quartier Précoumin, Route de Toulon - 83340 Le Luc ou par email : drh@coeurduvar.com.

Renseignements complémentaires :

Didier MAGNETTO, Pôle Forêt, 04.98.10.43.61, dmagnetto@coeurduvar.com